

N°009/23

DEPARTEMENT DE  
L'EURE  
ARRONDISSEMENT  
D'EVREUX

-----  
Délibération du  
Conseil  
d'Administration  
du Centre Communal  
d'Action Sociale  
-----

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE VERNON



-----  
L'an deux mille vingt-trois, le mardi quatre avril à dix-huit heures trente,

Le Conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vernon, sous la présidence de M.Yves ETIENNE,

Étaient présents :

M. Yves ETIENNE, Vice-Président

Date de convocation :  
24/03/2023

Administrateurs en  
exercice : 17

Administrateurs  
présents : 10

Administrateurs  
votants : 13

Mme Huguette DUBROMEL, M. Olivier DE FRANCE,  
Mme Jeanne DUCLOUX, Mme Mireille PETIT, Jean-  
Michel ROZIES, Mme Paola VANEGAS, M. Youssef  
SAUKRET, Mme Sylvie GRAFFIN, Mme Lorine  
BALIKCI, Administrateur

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. François OUZILLEAU à M. Yves ETIENNE M.  
Tristan SAVINO à M. Youssef SAUKRET Mme  
Catherine DELALANDE à Mme Sylvie GRAFFIN

Absents excusés :

Mme Blandine RIPERT  
Mme. Stéphanie BARDIN  
Mme Claire GOUSSET  
M. Jérôme GRENIER

Secrétaire de séance : Benjamin Desgardin

**OBJET : CCAS compte de gestion 2022**

Conformément à l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil d'administration entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs sauf règlement définitif.

Le compte de gestion de l'exercice 2022 pour le budget du Centre Communal d'Action Sociale dressé par le comptable public de la Commune, présente les résultats cumulés suivants :

Résultat de l'exercice 2022	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
<b>RECETTES</b>	1 918 160,56 €	1 784 605,58 €	122 931,64 €	24 232,30 €
<b>DEPENSES</b>	1 918 160,56 €	1 767 119,76 €	122 931,64 €	25 403,34 €
Résultat de l'exercice 2022		17 485,82 €		- 1 171,04 €
<b>Résultat de clôture 2022</b>		<b>205 536,38 €</b>		<b>95 614,60 €</b>

En application du décret n° 2003-187 du 05 mars 2003 relatif à la production des comptes de gestion des comptables des collectivités locales et établissements publics locaux, le compte de gestion 2022 remis a été certifié exact dans ses résultats par la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Eure.

Les résultats cumulés de clôture de l'exercice 2022 sont conformes à la comptabilité administrative et s'établissent comme suit, hors restes à réaliser de dépenses et recettes d'investissement :

Section de fonctionnement : Excédent de 205 536,38 €  
Section d'investissement : Excédent de 95 614,60 €

**Vu** le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) et notamment les articles L 123-4 à L 123-8, R 123-1 à R 123-38,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-12 et L 1612-13,

**Vu** le décret 2003-187 du 05 mars 2003 relatif à la production des comptes de gestion des comptables des collectivités locales et établissements publics locaux,

**Vu** l'arrêté interministériel du 13 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 09 décembre 2021 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

**Vu** les états de synthèse du compte de gestion 2022 ci-annexés,

**STATUANT** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire en section de fonctionnement et sur la comptabilité des valeurs inactives,

Il est proposé au conseil d'administration,

- D'APPROUVER le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable public dont les écritures sont conformes à celles de la comptabilité administrative du budget du Centre Communal d'Action Sociale

**ANNEXE(S) :**

*Le compte de gestion 2022 du CCAS de Vernon peut être consulté, dans son intégralité, auprès du service instructeur, aux heures d'ouvertures ou sur rendez-vous.*

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité

Pour : 13

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus  
Le registre dûment signé  
Pour extrait conforme,

Le président soussigné, certifie sous sa responsabilité, que le présent acte, a été transmis en Préfecture le \_\_\_\_\_ sous le numéro publié ou affiché ou notifié le \_\_\_\_\_ est exécutoire.  
Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

## Résultats budgétaires de l'exercice

20700 - C.C.A.S DE VERNON - BUDGET PRINC

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	122 931,64	1 918 160,56	2 041 092,20
Titres de recette émis (b)	24 232,30	1 838 911,76	1 863 144,06
Réductions de titres (c)		54 306,18	54 306,18
Recettes nettes (d = b - c)	24 232,30	1 784 605,58	1 808 837,88
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	122 931,64	1 918 160,56	2 041 092,20
Mandats émis (f)	25 403,34	1 823 765,59	1 849 168,93
Annulations de mandats (g)		56 645,83	56 645,83
Depenses nettes (h = f - g)	25 403,34	1 767 119,76	1 792 523,10
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		17 485,82	16 314,78
(h - d) Déficit	1 171,04		

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

20700 - C.C.A.S DE VERNON - BUDGET PRINC

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	96 785,64		-1 171,04		95 614,60
Fonctionnement	188 050,56		17 485,82		205 536,38
<b>TOTAL I</b>	<b>284 836,20</b>		<b>16 314,78</b>		<b>301 150,98</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
20701-FRPA BIZY - CCAS VERNON					
Investissement	11 524,42		21 406,97		32 931,39
Fonctionnement	36 521,96	3 853,08	34 706,48		67 375,36
<b>Sous-Total</b>	<b>48 046,38</b>	<b>3 853,08</b>	<b>56 113,45</b>		<b>100 306,75</b>
20702-FRPA LES BLANCHERES- CCAS VERNON					
Investissement	14 520,80		20 326,37		34 847,17
Fonctionnement	36 234,41	3 323,52	-14 425,10		18 485,79
<b>Sous-Total</b>	<b>50 755,21</b>	<b>3 323,52</b>	<b>5 901,27</b>		<b>53 332,96</b>
20703-FRPA BULLY - CCAS VERNON					
Investissement	31 066,11		-34 420,18		-3 354,07

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

20700 - C.C.A.S DE VERNON - BUDGET PRINC

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
Fonctionnement	60 605,03	1 275,40	1 062,87		60 392,50
<b>Sous-Total</b>	<b>91 671,14</b>	<b>1 275,40</b>	<b>-33 357,31</b>		<b>57 038,43</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>190 472,73</b>	<b>8 452,00</b>	<b>28 657,41</b>		<b>210 678,14</b>
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>475 308,93</b>	<b>8 452,00</b>	<b>44 972,19</b>		<b>511 829,12</b>